

L'an deux mil vingt et un le trente mars à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GREFFET Christophe, Maire.

**PRÉSENTS** : M. GREFFET C - Mme QUEFFELEC I - M. BROCHAND M - - Mme PRADIGNAC S — M. BOULANGER P – Mme CAVILLON C– M. VANET F - M. DURANCEAU S - M. RAMEL C - M. DAUJAT J - Mme BESSON V

**ABSENTS** :

Secrétaire de séance : M. DAUJAT J

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11  
 Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombres de membres présents : 11  
 Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 11

Le compte-rendu du 9 Mars est approuvé à l'unanimité.

**BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – 2021.05**

Le Conseil municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. GREFFET Christophe, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :  
**COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL**

		Investissement	Fonctionnement	Total
1	Recettes exercice N	71 063.58	303 346.38	374 409.96
2	Dépenses exercice N	159 893.81	235 906.23	395 800.04
I	Résultat de l'exercice (1-2)	-88 830.23	67 440.15	-21 390.08
	Résultat assainissement	66 015.50	-4 935.88	61 079.62
II	Résultat antérieur	35 092.53	66 276.16	101 368.69
<b>A</b>	<b>Solde d'exécution (I + II)</b>	<b>12 277.80</b>	<b>128 780.43</b>	<b>141 058.23</b>
3	Restes à réaliser Recettes N			0.00
4	Restes à réaliser Dépenses N			0.00
<b>B</b>	<b>Solde des restes à réaliser (3 + 4)</b>	<b>0.00</b>		<b>0.00</b>
	<b>Résultat d'ensemble (A + B)</b>	<b>12 277.80</b>	<b>128 780.43</b>	<b>141 058.23</b>

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 – 2021.06**

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **BUDGET PRINCIPAL - Affectation du résultat de l'exercice 2020 – 2021.07**

Le Conseil Municipal :

VU les résultats de l'exercice 2020 du budget principal apparaissant sur le compte de gestion et sur le compte administratif au 31 décembre 2020,

**DÉCIDE** d'affecter l'excédent cumulé de la section de fonctionnement s'élevant à la somme de 128 780,43 € comme suit :

\* à reporter en section de fonctionnement au compte 002 « excédent antérieur reporté » la somme de 128 780,43 €.

### **APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL – 2021.08**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget principal tel qu'il est présenté et équilibré en recettes et en dépenses en section de fonctionnement à 393 470.43 € et en section d'investissement à 255 644.20 €.

### **APPROBATION DU BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT ABEL CORNATON – 2021.09**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget principal tel qu'il est présenté et équilibré en recettes et en dépenses en section de fonctionnement à 260 000.00 € et en section d'investissement à 260 000.00 €.

### **BUDGET PRINCIPAL – VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES – 2021.10**

Monsieur le Maire rappelle les taux de fiscalité locale de 2020 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 10,30 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40,62 %

Cette année, le taux de TFPB du département, qui est de 13.97 %, sera ajouté à celui de la commune.

Le Conseil Municipal vote le taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 comme suit :

**Taxe foncière sur les propriétés bâties : 24,27 %**

**Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40,62 %**

## **DIVERS :**

Monsieur le Maire développe un plan d'investissement élaboré pour 2021-2026 et les différents projets à venir. Une discussion s'engage.

Le marché des producteurs qui s'est déroulé à St Genis le vendredi 26 Mars a eu beaucoup de succès. Les 12 vendeurs ont connu de belles ventes ainsi que Jean-Christophe Monier et le comité des fêtes qui ont vendu 89 poulets rôtis.

La commission communale Voirie s'est réunie et a fait le tour des routes afin de cibler les différentes voies à réparer en 2021. Le budget prévu est de 30 000€.

Un nettoyage de la commune va s'organiser très prochainement.

Isabelle Queffelec annonce que la bibliothèque devra s'équiper d'un logiciel et d'un scan pour les livres. Des demandes de devis sont lancées.

## **COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS :**

### **\* Commission Tourisme et Culture de la CC de la Veyle : Isabelle Queffelec**

L'office de tourisme a été présenté aux élus par Monsieur Poulet. Une formation est prévue pour les référents des chemins, Isabelle et Fabrice sont concernés.

### **\* SCOT ET PLUI : Michel Brochand**

Les cartes sont toujours étudiées en détail. Actuellement un travail sur le repérage des bâtiments pouvant faire l'objet de changement de destination.

Il faut compter encore quelques mois avant que les zones soient définitivement arrêtées.

### **\* Prochaines réunions ou manifestations : DATES A RETENIR**

Prochain Conseil Municipal : Mardi 27 Avril 2021

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. Le Maire lève la séance à 22H30.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits